

**PÔLE PILOTAGE
DE L'EFFICIENCE ET
DES RESSOURCES
FINANCIÈRES**

7 bis, allée de l'île Gloriette
44 093 Nantes cedex 1
bp-pôle-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE
Caroline RAUSCENT

BUDGET ET
CONTROLE INTERNE
Gaëlle BOUVIER-MULLER
DIRECTRICE

RECETTES
Nathalie DOLLEY
DIRECTRICE

INVESTISSEMENTS
Caroline RAUSCENT
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N° 10 023/2025
FIXANT LE MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE
AU SEIN DU DEPARTEMENT DES INSTITUTS DE FORMATION
A COMPTER DU 1^{er} janvier 2026**

Vu l'article L6143.7 du Code de la Santé publique, les montants des frais de scolarité dans les écoles et instituts du département des instituts de formation du CHU de Nantes sont fixés, à compter du 1^{er} janvier 2026, comme suit :

Institut de formation des cadres de santé :

→ Auto-financement.....	10 030€
→ Autres types de financements	12 100€

Institut de Formation en Soins Infirmiers (tarif par année de formation) 9 000€

Ecole de sages-femmes (tarif par année de formation)..... 9 135€

Institut de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale

(tarif par année de formation)..... 7 600€

**Institut de formation d'auxiliaire de puériculture et institut de formation d'aides-soignants
(tarif par année de formation)..... 7 500€**

**Parcours formation individualisée préparant au diplôme d'Etat d'auxiliaire
de puériculture et au diplôme d'Etat d'aide soignant (tarif horaire)..... 8€**

Institut de formation d'ambulancier 4 500€

**Ecole d'infirmiers anesthésistes 6 780€
(tarif par année de formation)**

**Ecole de puériculteurs (rices) 8 500€
(tarif par année de formation)**

Ecole d'infirmiers de bloc opératoire (tarif par année de formation) :

→ Auto-financement	7 200€
→ Autres types de financements	9 000€

Institut de formation des accompagnants éducatifs et sociaux (socle commun)

tarif horaire 11,50 €

Coût d'un stage pour les voies directes AES 245€

Coût d'un stage pour les cours d'emploi AES 305€

Complément de formation : Cout de régulation par semaine de stage..... 60€

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le **15 DEC. 2025**


 Nathalie Dolley
 Directrice des recettes
 Direction du Pôle Pilotage de l'Efficience
 et des Ressources Financières